



Hall of Fame

The Racquetball Canada Hall of Fame is intended to honour those who have distinguished themselves as being an exceptional athlete or a member of an exceptional team and those who have made a significant contribution as a builder of sport.

Categories

Athlete

- Individual – a competitor in a singles event (s) or an outstanding individual from a team event.
- Team – a team of more than one athlete (such as a doubles team, athletes taking part in a team event or a team named for a specific competition) and as unit achieves an outstanding accomplishment

Builder

- An individual or group of individuals whose efforts as leaders, administrators, officials, coaches, business leaders, media or in other roles, make an outstanding contribution to the sport.

Eligibility

Athlete

- Any individual (amateur or professional) who has achieved outstanding success in Canada or as a Canadian competing abroad, demonstrates exemplary attitudes and/or personal characteristics and makes a defining contribution to the sport of racquetball and/or Canadian Society.
- Athletes will be considered for induction three years following retirement from major championship competition or following a particularly outstanding athletic achievement that warrants special consideration.

Builder

- Any individual who has made an outstanding and extraordinary contribution amateur or professional sport in Canada other than a competitor and makes a defining contribution to sport and/or Canadian society.
- Those who are professional promoters, sponsors or fundraisers are not eligible for consideration.

Temple de la renommée

Le temple de la renommée de Racquetball Canada a pour but d'honorer ceux et celles qui se sont distingués à titre d'athlète exceptionnel ou de membre d'une équipe exceptionnelle ou de personne ayant apporté une contribution importante au racquetball à titre de bâtisseur.

Catégories

Athlète

- À titre individuel – un concurrent à une ou plusieurs épreuves individuelles, ou un membre exceptionnel d'une équipe.
- Équipe – Une équipe qui comporte plusieurs athlètes (comme le double, les athlètes participant à une compétition spécifique), et qui obtient un résultat exceptionnel en groupe.

Bâtisseur

- Une personne, ou un groupe de personnes dont les efforts à titre de leaders, d'administrateurs, d'officiels, d'entraîneurs, de dirigeants out de journalistes, ou dans d'autres rôles, qui ont apporté une contribution exceptionnelle au racquetball.

Admissibilité

Athlète

- Toute personne ou équipe (amateur ou professionnel) ayant connu une réussite exceptionnelle et extraordinaire au Canada, ou à titre de Canadien concourant à l'étranger, ayant fait preuve d'une attitude et (ou) de caractéristiques personnelles exemplaires, et qui a apporté une contribution majeure au racquetball et (ou) à la société canadienne.
- Les athlètes ne sont pas pris en compte pour l'intronisation tant que trois (3) années ne se sont pas écoulées depuis leur retraite des principales compétitions, ou depuis une prouesse sportive exceptionnelle justifiant une reconnaissance spéciale.

Bâtisseur

- Toute personne ayant fait une contribution exceptionnelle et extraordinaire au sport amateur ou professionnel au Canada, mis à part à titre d'athlète, qui a fait preuve de valeurs et (ou) de caractéristiques personnelles exemplaires, et qui a apporté une contribution majeure au sport et (ou) à la société canadienne.

- A Builder may be either active or inactive at the time of their consideration.

Nomination of Candidates

The Hall of Fame Selection Committee will receive nominations until January 31st of each year submitted using the Hall of Fame Nomination Form available on the Racquetball Canada website at: www.racquetball.ca.

Nominations can be made by any Canadian individual or Canadian organization (sports or otherwise).

Selection of Members will be made based on the criteria and selection process outlined in the Racquetball Canada Hall of Fame Policy.

New inductees will be recognized at the Racquetball Canada Canadian Championships Banquet.

- Les promoteurs, commanditaires ou collecteurs de fonds professionnels ne sont pas admissibles à être intronisés au Temple de la renommée.
- Un bâtisseur peut être soit actif, soit inactif, au moment où sa candidature est prise en compte.

Nomination des candidats

Le Comité de sélection du Temple de la renommée recevra les candidatures jusqu'au 31 janvier de chaque année, en utilisant le formulaire de nomination au Temple de la renommée disponible sur le site Web de Racquetball Canada à l'adresse www.racquetball.ca.

N'importe quelle personne ou organisation (sportive ou autre) canadienne peut effectuer une nomination.

La sélection des membres sera faite en fonction des critères et du processus de sélection décrits dans la politique du Temple de la renommée de Racquetball Canada.

Les nouveaux membres seront reconnus lors du banquet des championnats canadiens de Racquetball Canada.